

# DAVIES



**L'honorable Morris J. Fish,  
C.C., c.r.**

Juriste en résidence

**Bureau**

Montréal

**Tél.**

514.841.6555

**Courriel**

mjfish@dwpv.com

**Expertise**

Règlement de différends

**Barreau**

Alberta, 1974

Île-du-Prince-Édouard, 1968

Québec, 1964

Le juge Morris Fish est un mentor auprès de nos avocats en litige dans le cadre de recours en appel. Il les conseille notamment sur la formulation de questions juridiques et la rédaction d'arguments persuasifs. Puisant à son incomparable expérience du litige et à sa connaissance approfondie de la juridiction d'appel, il fournit au cabinet des conseils juridiques et stratégiques ponctuels.

Le juge Fish a siégé à la Cour d'appel du Québec de 1989 à 2003, puis à la Cour suprême du Canada de 2003 à 2013.

Diplômé en droit de l'Université McGill (*First Class Honours*), où il fut University Scholar, il a été élu président permanent de sa promotion et a reçu un prix à la mémoire du juge en chef Greenshields, le prix d'excellence John E. Crankshaw en droit criminel et la bourse de voyage d'études Macdonald. Il a poursuivi ses études de doctorat en droit constitutionnel et libertés publiques à l'Université de Paris.

Le juge Fish a pratiqué le droit à Montréal de 1964 à 1989. Admis au Barreau du Québec, puis à ceux de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Alberta, il a été nommé conseiller de la Reine en 1984.

À titre de professeur auxiliaire à la Faculté de droit de l'Université McGill, le juge Fish a enseigné la preuve et la procédure pénales, de même que le droit pénal avancé. Il a également enseigné à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et à l'Université de Montréal. Au cours de sa longue carrière, le juge Fish a collaboré à plusieurs périodiques juridiques et a été conférencier lors de nombreux colloques juridiques et judiciaires au Canada et à l'étranger. En 2007, il devenait le premier canadien conférencier à la H.L.A. Hart Memorial Lecture, à l'Université d'Oxford.

Le juge Fish a agi comme expert-conseil auprès du ministère de la Justice du Canada, de Revenu Canada (maintenant l'Agence du revenu du Canada) et de la Commission de réforme du droit du Canada. Il a été conseiller juridique spécial auprès de la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction du Québec (la Commission Cliche), du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité du Canada et du ministre de la Justice du Canada. De plus, le juge Fish a été nommé par le ministre de la Défense nationale comme autorité d'examen indépendant chargée de procéder à un examen exhaustif du système de justice militaire du Canada.

En plus d'avoir siégé au conseil d'administration du Bureau d'aide juridique de

# DAVIES

## L'honorable Morris J. Fish, C.C., c.r.

Juriste en résidence

**Bureau**  
Montréal

**Tél.**  
514.841.6555

**Courriel**  
mjfish@dwpv.com

Montréal, le juge Fish a présidé divers comités du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec, de même que le comité québécois de sélection des boursiers de la Fondation Cecil Rhodes. Membre de longue date puis président du conseil consultatif de la Faculté de droit de l'Université McGill, il siège aujourd'hui au conseil consultatif international du principal de l'Université McGill. En 2005, le juge Fish était désigné pour agir à titre de « personne dotée d'une intégrité et d'une indépendance incontestées » en vertu des règlements relatifs à l'embauche de membres du personnel enseignant de l'Université McGill.

Le juge Fish est titulaire de deux doctorats honorifiques en droit, que lui ont décernés l'Université McGill, en 2001, et l'Université Yeshiva, en 2009. Il est *Honorary Fellow* de l'American College of Trial Lawyers.

En reconnaissance de sa remarquable contribution à la communauté juridique et à la promotion de la justice, le juge Fish a reçu de nombreux prix et médailles et a été fait Compagnon de l'Ordre du Canada en 2017.

### MANDATS REPRÉSENTATIFS

#### Dutee Chand

Représentation avec succès la sprinteuse d'origine indienne, Dutee Chand, dans une affaire ayant mené à une décision historique qui a imposé la suspension de l'application de la réglementation sur l'hyperandrogénisme de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme, qui teste le taux naturel de testostérone des athlètes féminines.

### DISTINCTIONS

American College of Trial Lawyers — Membre honoraire

Ordre du Canada — Compagnon (2017)

International Society for the Reform of Criminal Law — Médaille de distinction (2008)

Médaille G. Arthur Martin — En reconnaissance de sa contribution à la justice pénale au Canada (2011)

Lord Reading Law Society — Prix des droits humains en reconnaissance de sa « contribution remarquable à la promotion de la cause des droits de l'homme » (2014)

Barreau de Montréal — Médaille en reconnaissance de sa « contribution remarquable à la promotion de la justice » (2014)

Médaille commémorative du 125e anniversaire de la Confédération du Canada (1992), Médaille du jubilé de la Reine Elizabeth II (2002) et Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (2012), pour sa contribution exceptionnelle et remarquable au Canada

Yeshiva University — Doctorat honorifique en droit (2009)

Université McGill — Doctorat honorifique en droit (2001)

Université McGill, faculté de droit — Médaille F.R. Scott (2006)

# DAVIES

**L'honorable Morris J.  
Fish, C.C., c.r.**

Juriste en résidence

**Bureau**  
Montréal

**Tél.**  
514.841.6555

**Courriel**  
mjfish@dpvp.com

## FORMATION

Université de Paris, (droit constitutionnel et libertés civiles), 1962-1963

Université McGill, B.C.L. (mention très honorable), 1962

Université McGill, B.A. (avec distinction), 1959